

DOSSIER DE PRESSE



PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SEMAINE SISMIK

14 au 19 novembre 2022

Soyons prêts au quotidien

DIRECTION
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT ET
DU LOGEMENT

RÉSUMÉ

Dans le cadre du Plan séisme Antilles, la DEAL organise la semaine SISMIK, dédiée à la prévention du risque sismique en Guadeloupe.

Unité Plan Séisme Antilles
Pôle risques naturels
Service risques énergie déchets
DEAL

Sous l'autorité du Préfet, la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Guadeloupe (DEAL) met en œuvre des actions de prévention pour réduire la vulnérabilité du territoire au risque sismique. Elle agit dans le cadre du Plan Séisme Antilles, instauré par le Gouvernement en 2007. Du 14 au 19 novembre 2022, la DEAL organise des événements dans le cadre de la Semaine SISMIK, afin de sensibiliser les professionnels, le public scolaire et le grand public au risque sismique.

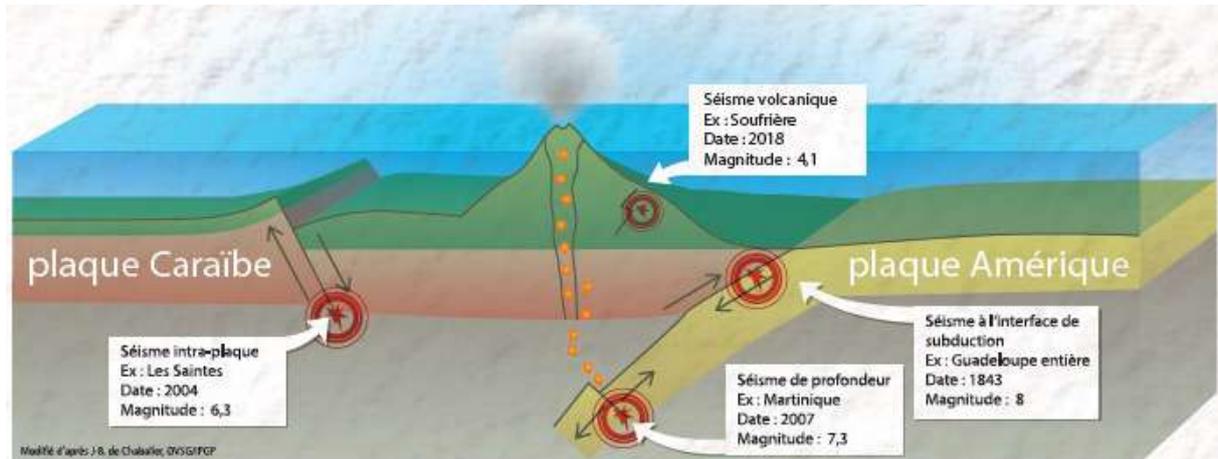
<https://www.guadeloupe.gouv.fr>

<https://www.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr>

SOMMAIRE

LA GUADELOUPE, UNE ZONE À RISQUE	3
LE PLAN SÉISME ANTILLES	4
LA SEMAINE SISMIK	6
PUBLIC SCOLAIRE	7
PUBLIC SCOLAIRE	8
GRAND PUBLIC	10
PROFESSIONNELS	11
PROFESSIONNELS	12
CONTACTS	13

LA GUADELOUPE, UNE ZONE À RISQUE



Située à l'endroit où la plaque Américaine plonge sous la plaque Caraïbe, la Guadeloupe est fortement exposée à l'aléa sismique. Elle peut être affectée par différents types de séismes, aux conséquences variables :

- ➔ des séismes localisés à l'interface des plaques Caraïbe et Américaine, à une distance de moins d'une centaine de kilomètres de la Guadeloupe et à quelques dizaines de kilomètres de profondeur, pouvant atteindre des magnitudes très élevées : il s'agit des séismes les plus destructeurs pour le territoire antillais,
- ➔ des séismes intraplaques, de magnitude modérée et dont l'épicentre peut être localisé sous des territoires habités et à faible profondeur : ils constituent donc également un risque majeur,
- ➔ des séismes localisés dans la plaque Américaine plongeante, à une profondeur de 60 à 150 km, dont la magnitude peut être très élevée, mais dont les effets seront plus ou moins importants selon la profondeur de l'événement,
- ➔ des séismes d'origine volcanique, localisés dans la zone de la Soufrière à faible profondeur, dont la magnitude est faible à moyenne.

Deux facteurs contribuent à rendre la Guadeloupe particulièrement vulnérable aux séismes :

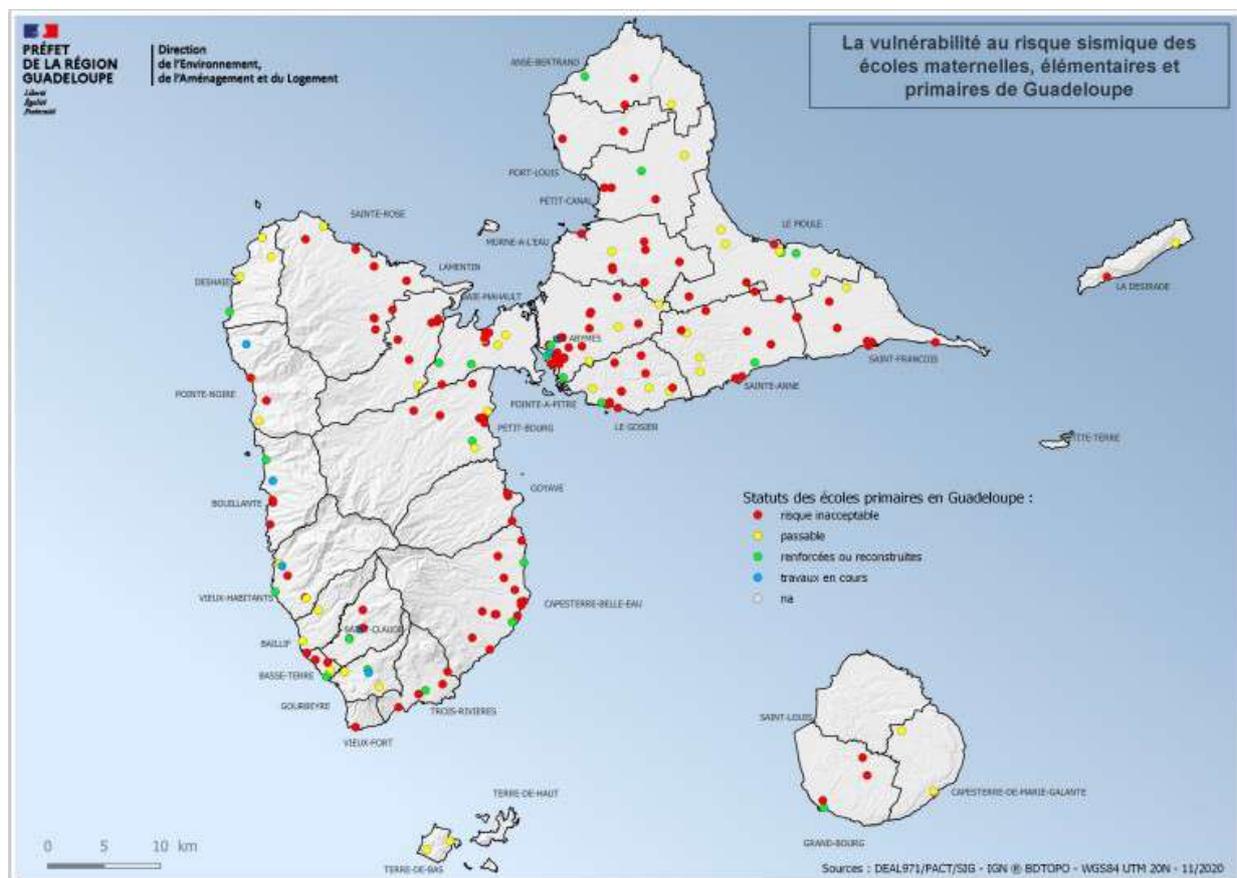
- **la qualité des constructions** : Une partie importante des bâtiments, anciens, ne sont pas parasismiques. Quant aux nouvelles constructions, elles ne sont pas systématiquement construites suivant la norme en vigueur (NF EN 1998, dite Eurocode 8), bien que la législation l'impose (arrêté du 22 octobre 2010 modifié le 24 septembre 2014). Pourtant, ce n'est pas le séisme en lui-même qui tue, mais les bâtiments qui s'effondrent sur leurs occupants.
- **le degré de préparation de la population**, qui reste insuffisant. Les bonnes conduites à adopter en prévention d'un séisme (par exemple, la fixation des meubles à son domicile), et pendant un séisme, restent globalement peu connues de la population.

LE PLAN SÉISME ANTILLES

Les objectifs du plan séisme Antilles sont de :

- réduire la vulnérabilité du bâti existant, par des opérations de renforcement parasismique ou de reconstruction. Différents types de bâtiments sont concernés, en particulier les établissements scolaires (écoles, collèges et lycées), les centres du SDIS et les logements sociaux ;
- accompagner les acteurs de l'aménagement et de la construction chargés de réduire la vulnérabilité du bâti, ce qui passe notamment par la formation des professionnels du bâtiment aux règles de construction parasismique ;
- sensibiliser la population aux risques sismiques et tsunami et de préparer le territoire à la gestion de crise ;
- améliorer la connaissance de l'aléa, de la vulnérabilité et du risque.

Ce plan implique l'État, mais également les collectivités territoriales, dont l'engagement est indispensable à la réussite des différents objectifs. De nombreux acteurs interviennent par ailleurs à différents titres : organismes scientifiques, rectorat, SDIS, bailleurs sociaux, associations...



Les montants investis dans le cadre du plan séisme Antilles en Guadeloupe s'élèvent à près de 500 M€ depuis son lancement en 2007 répartis de la façon suivante :

- **147 M€** (dont 43 % investis par l'État) pour le renforcement ou la reconstruction d'établissements scolaires,
- **41 M€**, (dont 43 % investis par l'État) pour le confortement des logements sociaux,
- **280 M€** (dont 22 % investis par l'État) pour les établissements de santé,
- **20 M€** (dont 22 % investis par l'État) pour les bâtiments des SDIS (casernes de pompiers),
- **12 M€** investis par l'État pour les actions dites « immatérielles » (sensibilisation, formation ...).

Avec l'adoption du Plan séisme Antilles 3 (2021-2027) signé par tous les ministres concernés et collectivités impliqués dans son élaboration, l'objectif est de dynamiser la mise en œuvre du Plan séisme Antilles, en accélérant les travaux sur le bâti, en informant et en formant davantage pour la mise en sécurité du plus grand nombre.

LA SEMAINE SISMIK

Instaurée en Guadeloupe en 2008, la Semaine SISMIK a pour objectif de développer une réelle culture du risque sur le territoire, en mobilisant la population autour d'événements en lien avec le risque sismique de façon annuelle.

L'édition 2022 comprend essentiellement des actions en présentiel, aussi bien auprès des professionnels que des élèves des établissements scolaires ou bien du grand public. Des conférences d'animations autour des simulateurs de séisme et de sensibilisation sur les constructions parasismiques se tiendront en présentiel et seront complétées par des propositions de formation en distanciel et la diffusion de supports de sensibilisation sur les réseaux sociaux, site internet de la DEAL et de la Préfecture.

SEMAINE SISMIK 2022 Du 14 au 19 novembre 2022						
	LUNDI 14	MARDI 15	MERCREDI 16	JEUDI 17	VENDREDI 18	SAMEDI 19
MATIN	Conférence « La construction en bois aux Antilles - Synthèse des dispositions constructives et techniques parasismique et paracyclonique » Site de DEAL Dothémare (AFPS / DEAL)	Expérience de réalité virtuelle au site de la DEAL St Phy (XR Pedagogy / DEAL)	Visite du site en construction du CHU : visite des isolateurs sismiques en situation et point d'étape sur la construction du CHU (Rectorat / CAUE / DEAL)	Expérience de réalité virtuelle au Lycée Pitat (XR Pedagogy / DEAL)	Bilan des actions : compte-rendus, retours d'expérience (DEAL)	Stand Croix-Rouge au centre commercial Destreland (Baie-Mahault)
MIDI	Brunch déjeunatoire et échanges libres			Brunch déjeunatoire et échanges libres		
APRES-MIDI	Sensibilisation au logiciel de règles simplifiées pour la construction parasismique (AFPS / DEAL)			Expérience de réalité virtuelle au Lycée Pitat (XR Pedagogy / DEAL)		
SOIRÉE						

LÉGENDE
Modifications possibles du programme
Public visé : grand-public
 Public visé : professionnel (bureau d'études, service technique d'une collectivité, services de l'État...)
 Public visé : milieu scolaire (professeurs, élèves)

PUBLIC SCOLAIRE

Visite des isolateurs sismiques en situation et point d'étape sur la construction du CHU (sur le site en construction du CHU)

Le nouveau Centre Hospitalier Universitaire de la Guadeloupe est en construction à Belle-Plaine aux Aymes sur un terrain de 19 hectares. Ce chantier, inédit en Guadeloupe de par sa taille, sa complexité et sa haute technicité, représente un véritable défi pour la profession. L'objectif de ce projet est d'offrir un outil adapté aux besoins de santé de la population qui sera suffisamment flexible et évolutif pour répondre au contexte sanitaire des années à venir.

Mercredi 16 novembre Visite des travaux du CHUG en construction Belle-Plaine, Aymes

Cette visite s'effectue dans la poursuite de la mise en œuvre de la convention construction CHUG / Académie de Guadeloupe, avec la participation et l'implication des enseignants et partenaires de la filière bâtiment et des métiers de la construction durable.

Contenus du projet en lien avec la convention précitée :

- 1/ Préalable : **Séminaire** organisé en collaboration avec la DEAL et le CAUE, **le mardi 18 octobre 2022** au LP Bertène Juminer sur la construction durable (matériaux bio-sourcés, application numérique sismicité) ;
- 2/ **Mercredi 16 novembre 2022, à 9H00, visite des isolateurs sismiques** en situation et point d'étape sur la construction du CHU (sur le site en construction du CHU) ;
- 3/ Concours réflexions élèves sur la sismicité, modalité pédagogique chef-d'œuvre concerné ;
- 4/ Formation des enseignants sur les applications professionnelles, année scolaire 2022-2023 ;
- 5/ Formation des enseignants sur la construction durable avec SYNERGILE, année scolaire 2022-2023 ;
- 6/ Préparation du colloque international sur la sismicité en novembre 2023 (Formation des enseignants).

Contacts presse :

Julien ANTOINE (Rectorat) : julien.antoine@ac-guadeloupe.fr
Henry GATIBELZA (Rectorat) : henry.gatibelza@ac-guadeloupe.fr

Liens utiles :

<https://www.ac-guadeloupe.fr>
<https://www.chu-guadeloupe.fr>

PUBLIC SCOLAIRE



Démonstration de réalité virtuelle pour la prévention du risque sismique

La DEAL met à disposition du lycée Pitat à Basse-Terre, son équipement et les scénarios de réalité virtuelle réalisés avec l'entreprise XR Pedagogy afin de sensibiliser le grand public au risque sismique. La réalité virtuelle est vue comme un moyen de dynamiser la prévention du risque sismique grâce à un outil plus ludique et attractif pour toutes les générations.

Judi 17 novembre Expérience de réalité virtuelle auprès des lycéens du Lycée Pitat Basse-Terre

Dans le cadre de la Semaine Sismik 2022 et afin de répondre à l'un des objectifs du Plan séisme Antilles (PSA), la DEAL Guadeloupe a travaillé sur la création de trois scénarios de réalité virtuelle en partenariat avec le rectorat, la préfecture et l'AFPS (Association Française de génie Parasismique).

L'intérêt de la réalité virtuelle est également de faire vivre l'expérience à un individu pour susciter chez lui des émotions. A l'instar des stimulateurs de séisme, l'outil devrait être utilisé par la suite dans des écoles, entreprises et institutions. Si le simulateur de séisme permet de travailler sur la conscientisation du phénomène (ressentis des secousses), les scénarios de réalité virtuelle permettront de réfléchir sur les conduites à adopter en cas de séisme et viendront en complément.

Destinée au grand public, chaque expérience durera approximativement 15 minutes (briefing, temps de passage et débriefing). Chacune de ces scènes se déroulera dans des espaces différents : une maison, une salle de classe et enfin une rue de bord de plage.

<i>Scène 1</i>	Le protagoniste se trouve dans une maison située au rez-de-chaussée. Lors de la secousse, il peut récupérer son kit d'urgence positionné à l'entrée de la maison, sortir de chez lui et s'éloigner des bâtiments. Après la secousse, le protagoniste peut vérifier qu'il n'y a pas eu de fissures, fuites de gaz ou fils électriques abîmés chez lui. À l'issue de cette étape de vérification, il choisira ou non de rentrer chez lui.
<i>Scène 2</i>	Le protagoniste se trouve dans une salle de classe située à l'étage. Pendant la secousse, il peut se placer sous le bureau et tenir les pieds de ce bureau tout en protégeant sa tête. Après le tremblement de terre, il pourra quitter le bâtiment et s'en éloigner.
<i>Scène 3</i>	Le protagoniste se trouve à proximité d'une plage. Pendant le séisme, il peut choisir de s'éloigner de la plage, courir vers le point le plus haut et s'éloigner des bâtiments, fils électriques et conduites de gaz. Il faut préciser qu'il n'attend pas l'alerte tsunami pour quitter la plage et qu'il suit la signalétique tsunami installée à proximité (cf. la signalétique tsunami est celle de la plage de Deshaies).

L'exploration est très limitée afin de concentrer l'attention du protagoniste sur l'élément de la prévention du risque sismique.

Les avatars auront pour rôle dans les expériences de faire ce que l'utilisateur est censé faire ou ne pas faire dans la réalité en cas de séisme.

La simulation s'inspire du séisme des Saintes du 21 novembre 2004 d'une magnitude de 6,2.

Deux autres démonstrations sont prévues durant la semaine SISMIC auprès de la DEAL et ses partenaires (ARS, PIRAC, ARS, Conseil régional et départemental, AMG, PIRAC, AFPS, OVSG, BRGM).

Cette expérience immersive inédite sur le risque sismique en Guadeloupe sera testée pour la première fois lors de la Semaine SISMIC avant d'être ensuite déployés en 2022 auprès des scolaires, du grand public et des entreprises.

Date : 17 novembre 2022

Organisation : DEAL / XR Pedagogy / Rectorat

Financement : Etat (100%) env. 2 712 € (scénarios, équipement, démonstrations)

Intervenants : Mme PERRIGUEY

Contacts presse :

Mme PERRIGUEY (XR Pedagogy) : geraldine.perriguy@gmail.com

M. ROUMIEUX (DEAL - unité PSA) : sylvain.roumieux@developpement-durable.gouv.fr

Liens utiles : <https://www.xrpedagogy.com/fr/>

GRAND PUBLIC

Simulateur de séisme et animation à Baie Mahaut au centre commercial de Destreland

La Croix Rouge française met à disposition le simulateur de séisme de la DEAL, samedi 20 novembre, toute la journée et prévoit diverses animations (gestes de premiers secours, posters, etc.),

**Samedi 19 novembre 2022, de 9h à 17h
centre commercial
DESTRELAND**

En faisant ressentir les effets d'un tremblement de terre, le simulateur de séisme permet de sensibiliser l'ensemble de la population au risque sismique dans des conditions de sécurité optimales. Il permet également de révéler des personnes (jeunes ou adultes) qui auraient développé un traumatisme suite à un séisme.

Le simulateur permet de reproduire trois séismes réels :

- le séisme du 21 mai 2003 à Boumerdes en Algérie, magnitude 6,8, durée 31 s ;
- le séisme du 27 août 1999 à Izmit en Turquie, magnitude 7.4, durée 39 s ;
- le séisme du 22 février 2002 dans les Vosges, magnitude 5.4, durée 9 s.

Il existe deux autres simulateurs de séisme aux Antilles :

- un en Guadeloupe, le "Sismobus", géré par l'Association Guadeloupéenne d'Éthique et de Vigilance (AGEV) ;
- un en Martinique, géré par la Collectivité Territoriale de Martinique.

Date : 19 novembre 2022

Organisation : PIRAC

Contact presse :

Mme. DEPALLE : melodie.depalle@croix-rouge.fr

Mme CORRO-BARRIENTOS : natalia.corro-barrientos@croix-rouge.fr

Liens utiles :

www.pirac.croix-rouge.fr

www.croix-rouge.fr

PROFESSIONNELS

PROFESSIONNELS DE LA CONSTRUCTION

(entreprises, constructeurs, artisans, bureaux d'études, industriels, maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrage)

Lundi 14 novembre 2022 8h30-12h00
DEAL Dothémare – Salle Corossol (RDC)

«Construction En Bois Aux Antilles: Dispositions Constructives En Zone Sismique Et Cyclonique»

Une journée de sensibilisation technique de l'Association Française du génie parasismique

Depuis une dizaine d'années, un important travail a été réalisé pour mieux connaître le comportement des maisons en bois traditionnelles réalisées aux Antilles. Le séisme et le cyclone ont été considérés dans ces études, soit séparément, soit ensemble. Ces travaux destinés aux différents professionnels de la construction en bois, fournisseurs de matériaux, concepteurs, bureaux d'études lorsqu'ils sont sollicités, charpentiers, contrôleurs techniques... ont été rédigés sur la base des normes Eurocodes

En parallèle à la rédaction de ces guides, des essais expérimentaux ont été conçus et réalisés en Guadeloupe en janvier 2013 pour tester des configurations proposées dans le *Guide de construction parasismique et paracyclonique de maisons individuelles à structure en bois aux Antilles* (dénommé ci-après Guide Bois Antilles) et le guide *CPMI-EC8/Z5*. Ces essais réalisés avec l'appui technique des professionnels locaux et l'aide financière de la région Guadeloupe ont suscité un engouement qui a préfiguré la réalisation d'autres essais par des constructeurs aux Antilles.

Durant cette conférence, il s'agira de présenter ces essais, les résultats obtenus et quelques exemples de dispositions constructives paracycloniques et parasismiques (multirisques) adaptées pour la construction Bois, en vue de l'élaboration et la rédaction d'un guide sur *« la construction en bois aux Antilles- Synthèse des dispositions constructives et techniques parasismique et paracyclonique »* (en rassemblant les différentes contributions de l'AFPS sur ce sujet dans différents ouvrages depuis plusieurs années intégrant aussi l'interprétation des essais réalisés disponibles).

La perspective de sortie des futures normes Eurocode 8 « 2020 » pour la construction bois et son contenu seront aussi évoqués.

Date : Lundi 14 novembre 2022 – 8h30-12h

Organisation : AFPS, DEAL, Région 971

Financement : AFPS, Région 971, DEAL 971

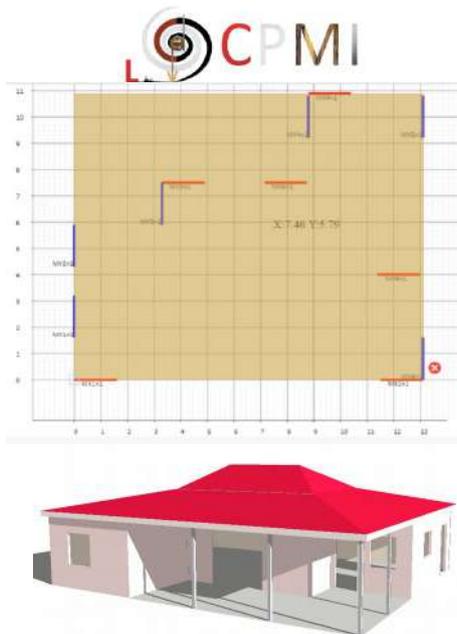
Contacts presse : M. QUISTIN (AFPS) : paulquistin@orange.fr

Liens utiles : www.afps-seisme.org

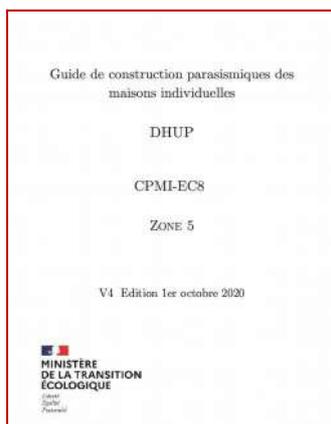
**Lundi 14 novembre 2022 13h30-16h30
DEAL Dothémare – Salle Corossol (RDC)**

«Formation sur la prise en main du Logiciel LCDP65-CPMI outil d'aide à l'utilisation du guide de construction parasismique de Maison individuelles MI CPMI Z5 et son module paracyclonique »

Après-midi de présentation du logiciel LCDP65-CPMI (Logiciel de conception et de dimensionnement parasismique et paracyclonique CPMI)



L'objectif du projet *LCDP65_CPMI* est de concevoir un outil logiciel de conception simple et convivial, se basant sur les guides de construction parasismique des maisons individuelles dits guides *CPMI* (Pour la zone Z5 : Guide CPMI-EC8 ZONE 5 DHUP V4 Edition 1er octobre 2020 ; pour les zones Z3 et Z4 : Guide CPMI-EC8 ZONES 3-4 DHUP Edition août 2021); permettant par une automatisation des calculs d'effectuer rapidement une conception conformément aux critères des dits guides. Il est axé principalement sur la conception et dimensionnement pour toute technique de construction (Bois, Ba , Maçonnerie, Charpente métallique triangulée)



Présentation aux professionnels de la construction (artisans, entreprises, architectes, bureaux d'études, contrôleurs techniques) du "**logiciel LCDP65-CPMI Z5**" développé avec le soutien financier d'ACTION LOGEMENT, de la DEAL Guadeloupe la CEC Guadeloupe et la Région Guadeloupe et sensibilisation à l'utilisation du guide CPMI EC8/Z5-DHUP 2020

Date : Lundi 14 novembre 2022 – 13h30-16h30
Organisation : Paul QUISTIN, DEAL

Contacts presse :
M. QUISTIN (AFPS) : paulquistin@orange.fr
M. ROUMIEUX (DEAL - unité PSA) : sylvain.roumieux@developpement-durable.gouv.fr
Mme PHAROSE (DEAL - pôle HBD) : clemence.pharose@developpement-durable.gouv.fr

Liens utiles : www.lcdp65.com

CONTACTS

DEAL - Service communication

Martine White

Responsable communication

martine.white@developpement-durable.gouv.fr

DEAL – Service risques énergie déchets – Pôle risques naturels

Sylvain Roumieux

Responsable de l'unité Plan séisme Antilles

sylvain.roumieux@developpement-durable.gouv.fr

[0590 99 46 05](tel:0590994605) – [0690 83 26 01](tel:0690832601)

L'ensemble des informations relatives à la semaine SISMIK est disponible en ligne :

<https://www.guadeloupe.gouv.fr>

<https://www.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr>

semaine SISMIK



SOYONS PRÊTS AU QUOTIDIEN

SEMAINE SISMIK

**14
15
16
17
18
19** **NOV.
2022**

DEAL GUADELOUPE

PROGRAMME



**RÉALITÉ
VIRTUELLE**

SCOLAIRE / INSTITUTIONS

Démonstration de 3 scénarios de
prévention du risque sismique



**SIMULATEURS
DE SÉISME**

GRAND PUBLIC

Intervention en Guadeloupe continentale



**CONSTRUCTION
PARASISMIQUE**

PROFESSIONNELS DU BÂTIMENT

Conférences par l'Association Française de
génie Parasismique

Plus d'infos sur www.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr ou sur la page Facebook de la DEAL